



En exercice : 58
Présents : 39
Votants : 41

Séance du 9 février 2026

Le neuf février Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 février 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEU

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
/
CHAUVIN Maxime, titulaire
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,
MANCEAU Laurence, titulaires
BANNIER Géraldine, titulaire
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit,
titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
BRÉHIN Colette, titulaire
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
/
/
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, , titulaires
/
CLAVREUL Yannick, titulaire
PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
/
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
/
/

Étaient excusés : CHAZÉ Monique (Craon), GARBE Pascale (Méral), MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), DALIFARD Alexia (Ballots), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), DESHOMMES Catherine (Cuillé), DERVAL Séverine (La Selle Craonnaise), BEDOUET Gérard (Saint-Saturnin-du-Limet), PELLUAU Philippe (Renazé), CHAMARET Richard (Méral), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-Les-Anges).

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), LEPICIER René-Marc (Congrier), MAHIER Aurélie (Craon), HAMARD Benoit (Craon), GENDRY Daniel (Niaffles), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BOURBON Aristide (Saint-Martin- du-Limet).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Monique CHAZÉ a donné pouvoir à de GUÉBRIANT Bertrand
Maurice RADÉ a donné pouvoir à MANCEAU Laurence

Pascale GARBE a donné pouvoir à CHAMARET Richard

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-02/34 : FINANCES

Séance du : 9 février 2026

OBJET 2026-02/34 : FINANCES

VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES 2026 – CULTURE - ANNEXE

Commentaires : * sortie de Philippe PELLUAU, Richard CHAMARET, Dominique GUINEHEUX qui s'abstiennent de voter.
Ce qui porte le nombre de présents à : **39** et le nombre de votants à : **41** par le jeu des pouvoirs

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des Finances et de la Commande Publique, indique au Conseil communautaire, que la commission Finances, lors de sa réunion du 22 janvier 2026, a étudié les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2026.

Les propositions d'attribution de subventions sont présentées en annexe (Annexe - Subventions aux associations 2026)

Considérant la proposition de la Commission Finances en date du 22 janvier 2026,

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 2 février 2026,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 39 (sorties de Philippe PELLUAU, Richard CHAMARET, Dominique GUINEHEUX)

Votants : 41 (sorties de Philippe PELLUAU, Richard CHAMARET, Dominique GUINEHEUX qui s'abstiennent de voter et par le jeu des pouvoirs)

A LA MAJORITÉ (sur 41 votants) :

39 pour

1 contre : Marie-Noëlle HINCELIN

1 abstention : Jérôme BASLÉ sur l'AMAC

⇒ **VOTE** les subventions CULTURE 2026 telles que présentées en annexe,

⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à procéder au versement de ces subventions.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 11 février 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*

Le secrétaire de séance,



Christophe LANGOUËT

Philippe GUIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200048551-20260211-DELIB20260234-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/02/2026
Affichage : 18/02/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

